

INTRODUCTION

Conformément à la motion du Sénat datée du 8 novembre 1967, instituant un comité spécial "pour étudier la politique scientifique du gouvernement fédéral et en faire rapport", le ministère des Transports est fort aise de présenter son mémoire à cet égard.

Tous les aspects des travaux du Ministère ayant été examinés, compte tenu de la portée de l'enquête du Comité, nous en sommes venus à la conclusion que cinq secteurs principaux s'adonnaient à des initiatives auxquelles le Comité s'intéresse. Par conséquent, le présent mémoire comprend cinq sections, dont chacune a été compilée, généralement en conformité des directives données par le Comité, par la Direction ou le Service appropriés du Ministère. Voici les cinq sections énumérées dans l'ordre où elles paraissent dans le mémoire:

Section I: Direction de l'hydraulique maritime;

Section II: Division de la voie navigable du Saint-Laurent, Direction de l'hydraulique maritime;

Section III: Direction de la météorologie;

Section IV: Direction des méthodes et des recherches relatives aux transports;

Section V: Direction des télécommunications et de l'électronique.

Le ministère des Transports espère que les données et les renseignements que renferme le mémoire ci-joint aideront le Comité dans l'exécution de cette entreprise qui en vaut la peine.